



COMPTE-RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

25 NOVEMBRE 2017

PRÉSENTS

Mesdames et Messieurs les délégués titulaires :

Secteur Intercommunal d'Energie

Gilles MAS, Daniel GORCE, Michel NORE, Franck PAUL, Jean-Luc DESMARET, Yves FOURNET-FAYARD, Cyril HAUTEVILLE, Frédéric POYET, Sébastien BOROWSKI, Bernard LEON, Jean-Louis HOSTALIER, Jean-Michel VARGAS, Bernard VEISSIERE, Cédric SIMON, Jean-Pierre SAUVANT, Emmanuel PINTE, Michel NICOLLET, René BOURBON, Gérard LAFONTAINE, Jean-Pierre PEYRIN, Patrice ECLACHE, Gérard ROUX, Eric BRUGIERE, Jacky BOUKHALFA, Viviane RAVET, Philippe DUDYSK, Marcel BARGEON, Christian FERRET, Daniel QUENIN, René HERAUT, Daniel CRAMER, Marc-Antoine DEVERNOIX, Nicole GIRY, Guy GRAVOIN, Corinne BOUCHARIN, Claude LAURENÇON, Max CLERMONT, Gérard HILAIRE, Laurent BEGON, Jacques PEROL, Alain HAUTIER, Freddy THOMAS, Denis FOURNIAT, Josette CHAPUZET, Michel BOYER, Bernard VELLETT, Gérard CHANSARD, Serge BRIOT, Noël MESTRE, Jean-Claude SAUVAT, Christophe CHISSAC, Alain GUILHEN, Alain PAULET, Vincent PERGET, Antonio MARQUES

Clermont-Auvergne-Métropole

Dominique ADENOT, Florent BERNARD, Monique BONNET, Marie-Claude CAMINADA, Alain CATHERINE, Jérôme CHAMALET, Francis CHATELLIN, Alain CLUZEL, Christine DULAC-ROUGERIE, Jean-Pierre FASSIER, Daniel FERRAGU, Françoise GATTO, Pascal GUITTARD, Patrick HEBUTERNE, Henri JAVION, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Laurent MASSELOT, Roch MENES, Michel MIRAND, Françoise NOUHEN, Pierre PONCE, Bruno PONTRUCHER, Michel PROSLIER, Christine THOMAS, Christine TORRESAN-LACROIX, René VINZIO

EPCI

Jean-Paul CHANAL, Anthony LEROY, Jean-Paul POUZADOUX, René GUELON, Stéphane BARDIN, Christian MELIS, Marc DELPOSEN

Autres EPCI

Guy GALLAIS, Pierre METZGER

Mesdames et Messieurs les suppléants ayant pouvoir :

Secteur Intercommunal d'Energie

Michel PAQUET, Daniel ROMEAS, Thierry DUPOUX, Marc DESSAIGNE, Jean-Claude PERONNY, Philippe SAVY, Roland FORICHON, Valérie SIMON

Clermont-Auvergne-Métropole

Yann GUILLEVIC, Evelyne BRUN

EPCI

Christian GUÉNOLÉ

Autres EPCI

Néant

Mesdames et Messieurs les titulaires ayant donné pouvoir :

Secteur Intercommunal d'Energie

Elisabeth BRUSSAT à Alain HAUTIER, Sébastien GOUTTEBEL à Jean-Michel VARGAS

Clermont-Auvergne-Métropole

Jacqueline BOLIS à Jean-Pierre FASSIER, Jocelyne CHALUS à Max CLERMONT, Jean-Pierre COGNERAS à Francis CHATELLIN, Didier MULLER à Monique BONNET

EPCI

Néant

Autres EPCI

Néant

L'an deux mille dix-sept, le samedi vingt-cinq novembre à neuf heures et trente minutes, les délégués des Secteurs Intercommunaux d'Énergie, des Communautés de Communes, de Clermont-Auvergne-Métropole et des autres syndicats au Comité du Syndicat, régulièrement convoqués, se sont donc réunis sous la présidence de Bernard VEISSIERE pour assister aux travaux de l'assemblée générale du SIEG du Puy-De-Dôme, au studio 120 à Cournon d'Auvergne.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Bernard VEISSIERE, Président du SIEG. Les listes d'émargement ont permis de dénombrer 101 délégués présents et 6 délégués titulaires ayant donné pouvoir soit un nombre total de votant de 107 votants. **L'assemblée ayant le quorum, est déclarée valablement constituée.**

Monsieur Bernard VEISSIERE, Président fait un rappel sur les modifications des statuts qui ont conduit à la nouvelle assemblée composée de 142 membres.

Monsieur Bernard VEISSIERE, fait l'appel des membres présents.

L'assemblée générale se déroule sous le contrôle de Maître VIGIER, huissier de justice à Riom.

1 - Election du Président

Le plus âgé des membres présents du comité syndical, Monsieur Roch MENES, délégué de Clermont-Auvergne-Métropole, a pris la présidence de l'assemblée (art. L.2122-8 du CGCT par renvoi de l'article L.5211-1 du CGCT) et Monsieur Anthony LEROY, délégué de Chavanon Combrailles et Volcans, le plus jeune des membres présents, a été désigné secrétaire de séance.

Le Président, Monsieur Roch MENES, a ensuite invité le comité syndical à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du comité syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Deux assesseurs ont été appelés pour assister aux opérations de vote :
Madame Christine TORRESAN-LACROIX, déléguée de Clermont-Auvergne-Métropole et Monsieur Henri JAVION, délégué de Clermont-Auvergne-Métropole, se sont portés volontaires.

Le vote s'est déroulé par vote électronique de la Société I-INTERACTION avec le système Interactif de vote électronique I-Pérides.

Le vote s'est déroulé sous le contrôle de maître Dominique VIGIER, huissier de justice – 4, rue de la Harpe – 63200 RIOM

Candidat : Mr Bernard VEISSIERE

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 82 Contre : Blancs : 15 Nul : 4 Abstention : 6

Monsieur Bernard VEISSIERE a été proclamé président et a été immédiatement installé.

2 - Détermination du nombre de Vice-Présidents

Le président informe l'assemblée que l'ordre du jour appelle la détermination du nombre de Vice-Présidents du SIEG.

Le président propose à l'assemblée définir à cinq le nombre de Vice-Présidents.

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 94 Contre : 7 Blancs : 4 Nul : 0 Abstention : 2

3 - Election des Vice-Présidents

3-1 Premier Vice-Président

Candidat : Madame Monique BONNET

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 84 Contre : Blancs : 15 Nul : 3 Abstention : 5

Madame Monique BONNET a été proclamée première Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

3-2 Deuxième Vice-Président

Candidat : Monsieur Jacky BOUKHALFA

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 93 Contre : Blancs : 8 Nul : 2 Abstention : 4

Monsieur Jacky BOUKHALFA a été proclamé deuxième Vice-Président et immédiatement installé.

3-3 Troisième Vice-Président

Candidat : Monsieur Franck PAUL
 Monsieur Jean-Michel VARGAS

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 106 Contre : Blancs : 1 Nul : Abstention :

Monsieur Franck PAUL : 39 voix
Monsieur Jean-Michel VARGAS : 67 voix

Monsieur Jean-Michel VARGAS a été proclamé troisième Vice-Président et immédiatement installé.

3-4 Quatrième Vice-Président

Candidat : Monsieur Christian MELIS

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 96 Contre : Blancs : 8 Nul : Abstention : 3

Monsieur Christian MELIS a été proclamé quatrième Vice-Président et immédiatement installé.

3-5 Cinquième Vice-Président

Candidat : Monsieur Sébastien GOUTTEBEL

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 80 Contre : Blancs : 17 Nul : 5 Abstention : 5

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL a été proclamé cinquième Vice-Président et immédiatement installé.

4 - Détermination du nombre de secrétaires et de membres du bureau

Le président informe l'assemblée que l'ordre du jour appelle la détermination du nombre de secrétaires et de membres du bureau du SIEG.

Le président propose à l'assemblée définir à deux le nombre de secrétaires et à douze le nombre de membres du bureau.

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 98 Contre : 1 Blancs : 4 Nul : 2 Abstention : 2

5 - Election des secrétaires et des membres du bureau

5-1 Election du premier secrétaire

Candidat : Monsieur Alain HAUTIER

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 98 Contre : Blancs : 6 Nul : 0 Abstention : 3

Monsieur Alain HAUTIER a été proclamé premier secrétaire et immédiatement installé.

5-2 Election du deuxième secrétaire

Candidat : Monsieur Pierre METZGER

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 98 Contre : Blancs : 6 Nul : 0 Abstention : 3

Monsieur Pierre METZGER a été proclamé deuxième secrétaire et immédiatement installé.

5-3 Election du premier membre du bureau

Candidat : Monsieur Pascal CAILLET

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 95 Contre : Blancs : 6 Nul : 2 Abstention : 4

Monsieur Pascal CAILLET a été proclamé premier membre du bureau et immédiatement installé.

5-4 Election du deuxième membre du bureau

Candidat : Madame Josette CHAPUZET

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 95 Contre : Blancs : 6 Nul : 2 Abstention : 4

Madame Josette CHAPUZET a été proclamée deuxième membre du bureau et immédiatement installée.

5-5 Election du troisième membre du bureau

Candidat : Madame Françoise GATTO

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 95 Contre : Blancs : 6 Nul : 2 Abstention : 4

Madame Françoise GATTO a été proclamée troisième membre du bureau et immédiatement installée.

5-5 Election du quatrième membre du bureau

Candidat : Monsieur Michel NICOLLET

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101

Nombre de pouvoirs 7
Pour : 95 Contre : Blancs : 6 Nul : 2 Abstention : 4

Monsieur Michel NICOLLET a été proclamé quatrième membre du bureau et immédiatement installé.

5-6 Election du cinquième membre du bureau

Candidat : Monsieur Jean-Pierre SAUVANT

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice 142
Nombre de délégués présents 101
Nombre de pouvoirs 7

Pour : 95 Contre : Blancs : 6 Nul : 2 Abstention : 4

Monsieur Jean-Pierre SAUVANT a été proclamé cinquième membre du bureau et immédiatement installé.

5-7 Election du sixième membre du bureau

Candidat : Madame Annie TALLARD

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice 142
Nombre de délégués présents 101
Nombre de pouvoirs 7

Pour : 95 Contre : Blancs : 6 Nul : 2 Abstention : 4

Madame Annie TALLARD a été proclamée sixième membre du bureau et immédiatement installée.

5-8 Election du septième membre du bureau

Candidat : Monsieur Gérard ROUX

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice 142
Nombre de délégués présents 101
Nombre de pouvoirs 7

Pour : 95 Contre : Blancs : 6 Nul : 2 Abstention : 4

Monsieur Gérard ROUX a été proclamé septième membre du bureau et immédiatement installé.

5-9 Election du huitième membre du bureau

Candidat : Monsieur Yves FOURNET-FAYARD

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice 142
Nombre de délégués présents 101
Nombre de pouvoirs 7

Pour : 95 Contre : Blancs : 6 Nul : 2 Abstention : 4

Monsieur Yves FOURNET-FAYARD a été proclamé huitième membre du bureau et immédiatement installé.

5-10 Election du neuvième membre du bureau

Candidat : Monsieur Alain CATHERINE

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 95 Contre : Blancs : 6 Nul : 2 Abstention : 4

Monsieur Alain CATHERINE a été proclamé neuvième membre du bureau et immédiatement installé.

5-11 Election du dixième membre du bureau

Candidat : Monsieur Claude LAURENÇON

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 95 Contre : Blancs : 6 Nul : 2 Abstention : 4

Monsieur Claude LAURENÇON a été proclamé dixième membre du bureau et immédiatement installé.

5-12 Election du onzième membre du bureau

Candidat : Monsieur Marc DELPOSEN

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 95 Contre : Blancs : 6 Nul : 2 Abstention : 4

Monsieur Marc DELPOSEN a été proclamé onzième membre du bureau et immédiatement installé.

5-12 Election du douzième membre du bureau

Candidat : Monsieur Alain PAULET

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 95 Contre : Blancs : 6 Nul : 2 Abstention : 4

Monsieur Alain PAULET a été proclamé douzième membre du bureau et immédiatement installé.

6 – Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents

Le Président propose de reconduire les taux précédemment appliqués, à savoir :

- Indemnité de fonction du Président : Taux en pourcentage de l'indice brut terminal : 37,41%
- Indemnité de fonction des Vice-Présidents : Taux en pourcentage de l'indice brut terminal : 18,70%
- À compter du 25 novembre 2017 au Président ;
- À compter de la date de l'arrêté du Président portant délégation aux nouveaux Vice-Présidents ;
- Et enfin, jusqu'au 24 novembre 2017 inclus aux anciens élus.

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

- Nombre de membres en exercice	142
- Nombre de délégués présents	101
- Nombre de pouvoirs	7

Pour : 77 Contre : 8 Blancs : 17 Nul : 0 Abstention : 5

7 - Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

La Commission d'Appel d'Offres serait donc ainsi constituée :

Membres titulaires : Bernard VEISSIERE Jacky BOUKHALFA Monique BONNET Sébastien GOUTTEBEL Jean-Michel VARGAS Christian MELIS	Membres suppléants : Annie TALLARD Josette CHAPUZET Françoise GATTO Jean-Pierre SAUVANT Pierre METZGER Henri JAVION
---	--

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 87 Contre : 5 Blancs : 7 Nul : 0 Abstention : 8

8 - Désignation des membres au Conseil d'Administration de SEMELEC 63

Les représentants permanents au CA de SEMELEC 63 sont :

Bernard VEISSIERE
Jacky BOUKHALFA
Monique BONNET
Alain HAUTIER

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	101
Nombre de pouvoirs	7

Pour : 86 Contre : 4 Blancs : 5 Nul : 0 Abstention : 12

9 - Délégations consenties au Président et au Bureau

Le Président, les vice-présidents ayant reçu délégation ou le bureau dans son ensemble peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

- 1° Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
- 2° De l'approbation du compte administratif ;

3° Des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15 ;

4° Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;

5° De l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;

6° De la délégation de la gestion d'un service public.

Au Bureau :

- de procéder à la programmation des travaux à réaliser dans le cadre des inscriptions budgétaires décidées par le Comité ;
- d'organiser le contrôle de la distribution d'énergie électrique et de gaz ;
- d'organiser le contrôle des perceptions des taxes sur la consommation finale d'électricité (TCFE) ;
- de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services sans limite de seuil de Publicité au sens de l'ordonnance n° 2015-899 et du décret n° 2016-360 relatifs aux marchés publics, dans le cadre des dépenses prévues au budget ainsi que toute décision concernant les dépenses annexes découlant de ces travaux.

Au Président :

- de signer les actes découlant de décisions prises par le Comité ou, par délégation, par le Bureau ;
- d'arrêter et modifier l'affectation des propriétés du Syndicat ;
- d'accepter les valeurs ou biens transférés au Syndicat par les Syndicats Intercommunaux d'Électrification suite à leur dissolution ;
- de décider de la conclusion et de la révision du louage de biens, mobiliers ou immobiliers, pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers ou immobiliers jusqu'à 4 600 € HT ;
- de conclure avec les collectivités concernées et les autres tiers concernés les conventions de financement des travaux d'éclairage public sur le territoire où le SIEG du Puy-de-Dôme a reçu compétence ;
- de conclure avec les collectivités concernées et les autres tiers concernés les conventions de financement des travaux d'infrastructure de recharge de véhicule électrique sur le territoire où le SIEG du Puy-de-Dôme a reçu compétence ;
- d'intenter au nom du Syndicat les actions en justice ou de défendre le Syndicat dans les actions intentées contre lui, y compris en appel, pour toute la durée des procédures en cours ou futures ;
- de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services dont le seuil est inférieur à celui de Publicité Obligatoire au sens de l'ordonnance n° 2015-899 et du décret n° 2016-360 relatifs aux marchés publics, dans le cadre des dépenses prévues au budget ainsi que toute décision concernant les dépenses annexes découlant de ces travaux ;
- de conclure les marchés sans formalités préalables en raison de leur montant, qui ne sont plus soumis au contrôle de légalité ;
- de préparer et signer les conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage ;
- de préparer et signer toutes les conventions d'occupation du domaine public et du domaine privé dans le cadre des compétences exercées ;
- de passer les contrats d'assurance nécessaires au bon fonctionnement du Syndicat et d'en accepter les indemnités de sinistre afférentes ;
- de procéder à la réalisation des emprunts votés par le Comité, destinés au financement des investissements prévus au budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change, ainsi que les renégociations et remboursement anticipés, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
- de réaliser les lignes de trésorerie à court terme et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
- de prendre les décisions pour réaliser tout placement de fonds (par dérogation à l'obligation de dépôt auprès de l'État) et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

- de renouveler les adhésions à la FNCCR et à l'USERAA aux périodicités définies par ces organismes.
- de demander et d'accepter les subventions des différents tiers (Département, Région, Etat, Europe et toutes autres structures).

Le président demande à l'assemblée de délibérer sur l'ensemble des délégations proposées.

- Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :
- Nombre de membres en exercice 142
- Nombre de délégués présents 101
- Nombre de pouvoirs 7

Pour : 77 Contre : 8 Blancs : 17 Nul : 0 Abstention : 5

10 - Questions diverses

Monsieur Max CLERMONT, délégué du Secteur Intercommunal d'Energie de Veyre-Monton fait remarquer que les boitiers individuels pour le vote électronique sont remis au personnel en charge de l'organisation lorsque les délégués quittent l'assemblée générale avant la fin de cette dernière.

Le présent compte-rendu a été, après lecture, signé par Monsieur le Président.

Fait à Cournon d'Auvergne, le 29 novembre 2017

Le Président
Bernard VEISSIERE